

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL DU 16 JUIN 2020**

L'an Deux Mille Vingt, le 16 juin.

Le Comité Syndical dûment convoqué salle du conseil municipal de Sauvian, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, 1ere Vice-présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 2 juin 2020

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL	*	
MME PONS	*		MR NOGUES		*
MME REBOUL	*		MR GALONNIER		*
MR VIDAL	*		MR TRILLES	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR TAUPIN	*	
MR GAUDY		*	MR ETIENNE		*
MR MORGIO		*	MR BARTHES		*
MR BARRAL		*	MR ROUVEIROL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE		*
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MME NURIT		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR BOSCH	*	
MME SOTO		*	MR SENAL	*	
MR BOULDOIRE		*	MR SANCHEZ		*
MME PRADELLE		*	MR BARSSE		*
MME IMBERT		*	MR DALERY		*
MR MARCOS	*		MR LAFAURIE		*
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR ABELLA	*		MR SOULAGE	*	
MR GRANIER	*		MR LIGNON	*	
MR ZENON	*		MME SONZOGNI	*	
MR MARCHAND	*				

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 14 heures 30.

DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 6 FEVRIER 2020.

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 6 février 2020.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve le compte rendu

DELIBERATION N°2 : COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2019

Marie Pierre PONS présente le compte administratif 2019 qui s'établit comme suit.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2018		+ 42 384.35		+ 197 783.72		240 168.07
Opérations exercice 2019	2 183 291.38	1 356 199.84	808 294.05	1 246 773.96	2 991 585.43	2 602 973.80
Totaux exercice 2019		- 827 091.54		438 479.91		-388 611.63
Résultats clôture 2020		- 784 707.19		+636 263.63		-148 443.56
Restes à réaliser	551 172.59	1 341 597.09				
Résultats définitifs		+ 5 717.31		+ 636 263.63		641 980.94

Le compte administratif 2019 est conforme au compte de gestion 2019, établi par notre trésorier payeur.

Marie Pierre PONS sort de la salle.

Bernard BOSCH met aux voix le compte administratif et le compte de gestion 2019.

Le comité syndical, à l'unanimité,

- **approuve le compte de gestion et le compte administratif 2019 tels que présentés ci-dessus.**

DELIBERATION N°3 : AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le comité syndical, à l'unanimité, valide l'affectation des résultats 2019 suivante :

D001 : Déficit d'investissement à reprendre en 2020 : 784 707.19 €.

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 551 172.59 €

Restes à réaliser en recette d'investissement : 1 341 597.09

Besoin de financement compte 1068 : 0

R002 : excédent de fonctionnement à reprendre en 2020 : 636 263.63 €

DELIBERATION N°4 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

Marie Pierre PONS présente le budget supplémentaire 2020 qui s'établit comme suit :

Section Investissement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	Recettes
001 : Déficit d'investissement reporté	784 707.19		
Restes à réaliser en dépenses	551 172.59	Restes à réaliser en recettes	1 341 597.09
2182 : Matériel de transport	5 717.31		
Total dépenses Investissement	1 341 597.09	Total recettes investissement	1 341 597.09
Section Fonctionnement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	Recettes
60622 : Carburants	1 500.00	002 : excédent de fonctionnement reporté	636 263.63
6064 : Fournitures administratives	1 500.00		
61523 : Voies et réseaux fonction 01 CABM	150 000.00		
61523 : Voies et réseaux fonction 05 AVMT	0.00		
61523 : Voies et réseaux fonction 03 SUD HERAULT	34 398.40		
61523 : Voies et réseaux fonction 04 DOMITIENNE	14 988.00		
617 : Etudes et recherche	425 877.23		
6184 : versement formation	2 000.00		
6615 : Intérêt ligne trésorerie	6 000.00		
Total dépenses Fonctionnement	636 263.63	Total recettes Fonctionnement	636 263.63
TOTAL DEPENSES BS 2020	1 977 860.72	TOTAL RECETTES BS 2020	1 977 860.72

Le comité syndical, à l'unanimité, vote le budget supplémentaire 2020.

DELIBERATION N°5 : VALIDATION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE N°2019-008

Le comité syndical, à l'unanimité, valide à l'unanimité l'avenant n°1 au marché 2019-008,

DELIBERATION N°6 : VALIDATION DU PROJET DE PAPI D'INTENTION 2021-2022

Frédérique Roman présente le projet de PAPI d'intention 2021-2022.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide la proposition de PAPI d'intention 2021-2022 ;
- Autorise le président à la transmettre aux services de l'Etat, de la Région et du Département, pour examen.

Virginie Albert, stagiaire, présente son travail sur la vulnérabilité du territoire Orb Libron au risque inondation.

Fin de séance : 16 heures

Béziers, le 16 juin 2020

**Le Président
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean Noel BADENAS